

L'association « LES AMIS DE L'ECOLE » a pour objectifs de :

- soutenir financièrement la réalisation de projets scolaires,
- réaliser ou aider toute organisation scolaire ou périscolaire,
- participer à la vie de l'école.



Elle a par exemple participé à hauteur de 7 000 € pour la structure de jeux de la cour de l'école maternelle (montant total de 13 300 €), à une partie des voyages scolaires de fin d'année, et a financé la venue de Saint Nicolas dans les classes et à la garderie (une brioche et quelques friandises ont été offertes à chaque écolier), le spectacle de Noël, le carnaval.

Pour cela, des manifestations sont organisées : mini-trail, marché de Saint Nicolas, vente de fromages, de chocolats, chasse à l'œuf, vide-greniers, fête de l'école, vente de jardinières, de photos, etc... afin d'obtenir suffisamment d'argent pour la réalisation de tous ces projets.

4. SORTIR AUX FORGES



JANVIER

- **24** : Assemblée Générale de l'association Les Amis de l'École - 18h30
- **25** : Soirée Théâtre avec la troupe « sans complexe » organisée par les Amis de l'École au profit des élèves de CM2 pour financer leur voyage de fin d'année - 20h30
- **31** : Présentation des plantes protégées de la commune à l'occasion de la journée mondiale des zones humides - 20h30 en Mairie

FEVRIER

- **8** : Théâtre dans le bus d'Hélène « le Transsibérien » : - 17h sur le parking de la Mairie, organisé par Scènes Vosges - Réservation obligatoire au : 03.29.65.98.58 (limité à 28 places !!)
- **21** : Concert à la chapelle organisé par la Saint-Eloi avec la participation de la chorale de l'Amicale Loisirs des Retraités - 20h30
- **23** : Assemblée Générale de l'Amicale Loisirs des Retraités - 11h
- **29** : Soirée « Moules - frites » organisée par Forges Festi Loisirs - 20h

MARS

- **8 au 15** : Exposition de peintures « Couleurs de Printemps » organisée par l'association du Bulletin d'Informations Communales - de 14h à 19h
- **21** : Les Champs Golots organisés par le Conseil des Jeunes - 14h - Cour de l'école
- **28** : Repas organisé par la Saint-Eloi - 20h

Le Maire, la Municipalité et le comité de rédaction vous présentent tous leurs



LES FORGES



LES FORGES
ACTU!

1. INFORMATIONS MUNICIPALES

✓ ACCUEIL DE LOISIRS d'HIVER :

Du **17 au 21 février 2020**, pour les enfants de **3 à 15 ans**.

Inscriptions et renseignements en Mairie ou sur le site : mairielesforges.fr

✓ RECENSEMENT MILITAIRE :

Dès leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes sont invités à se présenter en Mairie, munis du livret de famille afin d'effectuer le recensement militaire, démarche nécessaire pour toute inscription aux examens, concours et sur les listes électorales.

✓ TRAVAUX :

- Mise en place de **ralentisseurs** sur les voies communales qui sont empruntées par des automobilistes comme raccourcis (rue du Soleil Levant, rue des Curtilles et rue du Paron, rue du Général Leclerc et route de Sanche). Ces ralentisseurs sont signalés par des panneaux 30 km/h, une peinture sera posée au printemps pour la signalisation au sol.
- **Silhouettes rétro réfléchissantes** : installées à certains passages pour piéton. Il est regrettable pour la sécurité, notamment pour celle des enfants, qu'elles aient été dégradées et/ou volées !!!
- Pose d'un **miroir réfléchissant** pour sécuriser l'intersection route de Mirecourt/rue de la Mairie.
- Réfection des **conduites d'eau** rue des Chasseurs par le Syndicat des Eaux de l'Avière, le revêtement de la chaussée sera fait définitivement au printemps.



✓ DENEIGEMENT :

Comme chaque année une astreinte du personnel communal est organisée entre le 9 décembre 2019 et le 1^{er} mars 2020 pour assurer le déneigement de la commune.

Merci de veiller à ne pas encombrer les rues et les trottoirs afin de faciliter le passage des engins de déneigement.

✓ ELECTIONS : A NE PAS OUBLIER !

Pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020, la demande d'inscription doit être faite au plus tard le **vendredi 7 février 2020**.

Le jour du vote, il est impératif de venir au bureau de vote avec sa carte d'électeur et une pièce d'identité : carte d'identité, passeport, en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans. La réglementation accepte également la carte Vitale avec photographie ou le permis de conduire sécurisé conforme au format «Union Européenne».

✓ SITE INTERNET :

La Mairie de LES FORGES a mis en place une nouvelle présentation du site internet de la commune. Il est toujours consultable à la même adresse : mairielesforges.fr

2. INFORMATIONS PRATIQUES

✓ **MAIRIE** : ☎ 03.29.82.49.43

Site : www.mairielesforges.fr

- Mail : mairie.lesforges@wanadoo.fr

Ouverture :

Hors Vacances Scolaires :

Vacances Scolaires : (du 23/12/2019 au 04/01/2020
du 17 au 29/02/2020)

- **lundi au vendredi** : de 7h30 à 11h45
et de 15h00 à 18h00
- **samedi** : de 7h30 à 11h30

- **du lundi au samedi** :
tous les matins de 7h30 à 11h45

✓ **AGENCE POSTALE COMMUNALE** : ☎ 03.29.33.32.95 📧

Ouverture :

Hors Vacances Scolaires :

Vacances Scolaires : (du 23/12/2019 au 04/01/2020
du 17 au 29/02/2020)

- **lundi, mardi, jeudi, vendredi**
de 13h30 à 17h30
- **mercredi** : de 12h30 à 14h30
- **samedi** : de 9 h 00 à 11 h 30

- **lundi, mardi, jeudi, vendredi** :
de 8 h 30 à 12 h 30
- **mercredi** : de 12 h 30 à 14 h 30
- **samedi** : de 9h00 à 11h30

✓ **DECHETTERIE** : ☎ N : 06.43.46.11.67 - www.sicovad.fr

Ouverture :

d'hiver : (du 1^{er} novembre au 28 février) :

- lundi, mardi, jeudi : 14h00 / 17h45
- mercredi, vendredi, samedi :
9h00 - 11h45 / 14h00 - 17h45
- dimanche : 9h00 - 11h45

d'été : (du 1^{er} mars au 31 octobre) :

- lundi, mardi, jeudi : 14h00 / 18h45
- mercredi, vendredi, samedi
9h00 - 11h45 / 14h00 - 18h45
- dimanche : 9h00 - 11h45

(Fermée les jours fériés)

✓ **BIBLIOTHEQUE** : 10, rue de la Mairie - ☎ 03.29.82.49.43 - Prêts et inscriptions gratuits.

Ouverture : **Tous les mardis de 15 h 30 à 19 h 00**

✓ **LIGNES DE BUS** : Liste des arrêts et horaires disponibles en Mairie.

- **4** : (Epinal, Darney, Monthureux-sur-Saône)
- **9** : (Epinal, Vittel, Contrexéville)



✓ **BRUITS ET NUISANCES SONORES : (arrêté préfectoral)**

Horaires à respecter :

- Jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Samedis : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00
- Dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

✓ **INFO PANNEAU POCKET** :

Informations municipales sur le site : www.panneaupocket.com



3. QUOI DE NEUF ?

✓ **COLLECTE SUR DEMANDE DES OBJETS ENCOMBRANTS** :

Cette prestation gratuite est mise en place par le SICOVAD, en partenariat avec l'association AMI.

La collecte se limite à 2 m³ par foyer. Seuls les déchets signalés et déposés devant l'adresse du demandeur, seront collectés en sa présence.

Si vous êtes intéressés,

merci de prendre impérativement rendez-vous entre le 6 janvier et 14 février 2020, pour une collecte qui aura lieu **entre le 9 mars et le 30 avril 2020**.

Pour tout renseignement, composer le : **03.55.19.00.20**

✓ **AIDE AUX DEMARCHES ADMINISTRATIVES** :

Vous avez besoin de renouveler ou demander une carte d'identité, un passeport, réaliser un CV et rédiger une lettre de demande d'emploi, déclarer vos revenus ou consulter vos avis d'imposition, effectuer des démarches auprès d'une administration : centre des impôts, CAF, Pole Emploi, etc...

La Maison des Services au Public (MSAP) peut apporter une aide gratuite pour effectuer ces démarches. La plus proche se situe à GIRANCOURT, 130, rue des Mitroches, les permanences ont lieu : **Lundi de 8h30 à 12h00 et le jeudi de 13h30 à 17h00 - Tél : 03.29.36.15.47**

✓ **ASSAINISSEMENT ET EAU** :

En cas de besoin, il convient dorénavant de prendre contact avec les services de la Communauté d'Agglomération d'Epinal :

- **Assainissement** : pour toute demande écrite : assainissement@agglo-epinal.fr
Ligne accessible du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 : **03.56.32.10.13** avec un renvoi vers une astreinte pour les urgences
- **Eau** : pour toute demande écrite : eau@agglo-epinal.fr
Ligne accessible du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 : **03.29.34.47.55** avec un renvoi vers une astreinte pour les urgences

✓ **FORÊTS FRAGILISÉES = DANGER (Forestiers, promeneurs : redoublez de vigilance !!)**

Novembre, un mois noir pour la profession dans les travaux forestiers. Les chutes de branches sont à l'origine de tous les accidents. Les consignes de sécurité en cette période sont disponibles en Mairie.

✓ **ENQUÊTE CCAS / MOBILITÉ** :

Dans l'objectif de recueillir les besoins des seniors en terme de mobilité, le CCAS a adressé un questionnaire aux Forgerons de plus de 70 ans, soit à 349 personnes, 37 % y ont répondu.

- 16 personnes ont des difficultés à se déplacer. Ils sollicitent leur famille ou des voisins. Quelques-uns utilisent les transports en commun : ligne de bus régulières et bus scolaires.

- 43 personnes ont précisé leurs attentes :

- Transport vers Epinal : davantage de bus et de navettes
- Sorties et rencontres : théâtre, BMI, cinéma, musée, spectacle, excursions,
- Accompagnement pour des courses en grandes surfaces, au marché ou en ville

A partir de toutes ces réponses, le CCAS va déterminer les actions à mener en priorité et les modalités pratiques. Il adresse ses vifs remerciements à toutes les personnes qui ont répondu à cette enquête.

✓ **RECENSEMENT DE LA POPULATION** :

La population légale en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2020 est de **1938** habitants.